



Commune de Doue

1 bis rue Champenois - 77510 Doue

Tél. 01 64 20 99 94 - Fax 01 64 65 42 54

E-mail : mairie.doue@orange.fr

Site : <http://www.doue.fr>

Le Maire

A

Administrés de la Commune de DOUE

Doue, le 15 Avril 2017

OBJET : Plan National France Très Haut Débit

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Plan National France Très Haut Débit, le Syndicat mixte Seine et Marne Numérique procède actuellement à la construction sur notre territoire du réseau de fibre optique « sem@fibre77 » qui vise à apporter l'internet à très haut débit sur le département sans que ce nouveau réseau ne se substitue au réseau téléphonique/ADSL actuel.

L'ingénierie retenue privilégie la réutilisation des fourreaux ou supports existants. Toutefois, des travaux de pose de câbles de fibre optique en façade et en immeubles sont nécessaires.

Cette pose nécessite une autorisation de tous les propriétaires d'habitations concernés, qui se concrétise par la signature d'une convention par le propriétaire ou le gestionnaire d'immeubles. Cette convention est portée soit par la société Seine et Marne THD (délégué de Seine et Marne Numérique), soit par le syndicat mixte lui-même. Dans les deux cas, ces démarches sont menées par l'intermédiaire des prestataires mandatés par ces deux entités.

Ainsi, en signant la convention qui vous sera présentée, vous participerez au déploiement de ce réseau public, neutre et ouvert à tous les opérateurs qui permet d'accéder à internet à partir de 100 Mbits/s et à des offres de services très attractives en téléphonie, internet et vidéo.

La signature de cette convention ne vous engage aucunement sur le plan financier et vous restez entièrement libre d'opter ou non pour le raccordement à la fibre optique de votre logement ainsi que du choix de votre futur opérateur de services.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,


Jean-François DELESALLE